



# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

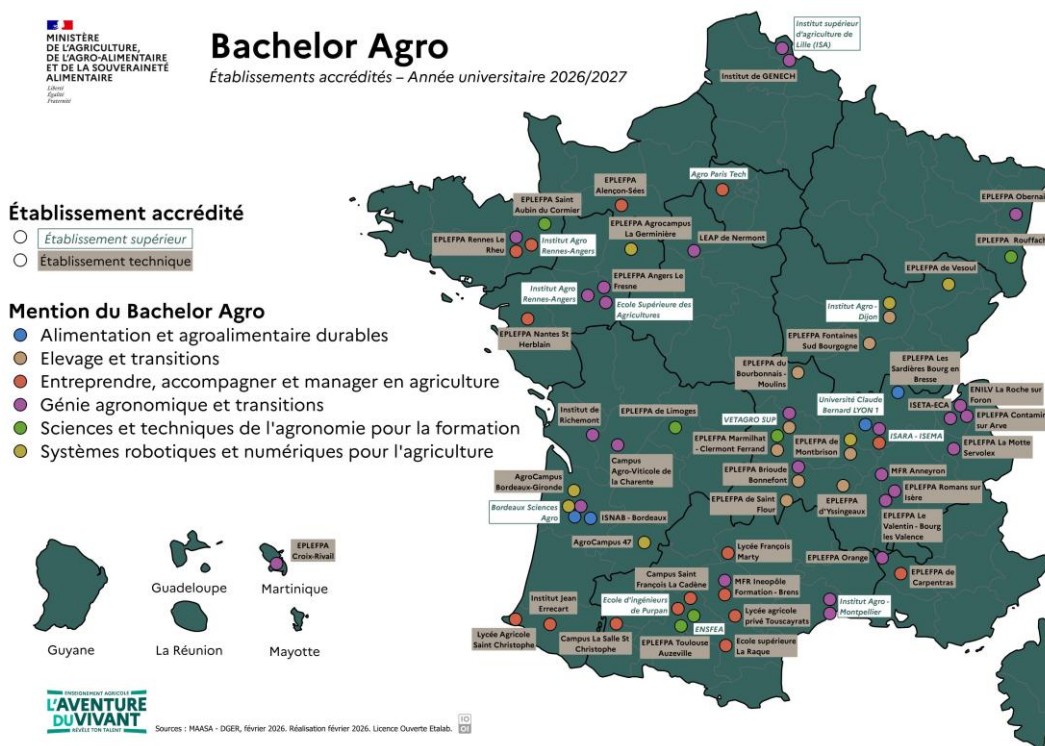
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 02 mars 2026

### Bachelor agro : le ministère en charge de l'Agriculture annonce les établissements accrédités pour la rentrée 2026

À l'occasion du Salon international de l'Agriculture 2026, le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire a annoncé la liste des établissements de l'enseignement agricole accrédités à délivrer le bachelor agro dès la rentrée 2026. Porté par la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture (LOSARGA) promulguée en mars 2025, le bachelor agro est un nouveau diplôme national de niveau bac +3 conférant le grade de licence. Il constitue une avancée majeure pour l'enseignement agricole en renforçant les parcours de formation vers l'installation et le conseil dans les domaines de l'agriculture et de l'agro-alimentaire.



### Bachelor agro : un nouveau diplôme pour renforcer les compétences agricoles fondé sur l'excellence académique

Créé dans le cadre de la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture, le bachelor agro a vocation à devenir une référence en matière d'installation et de conseil agricoles, en créant un pont entre le BTS agricole et les écoles d'ingénieurs agronomes. Les

premières formations ouvriront à la rentrée 2026 pour des étudiants titulaires d'un bac +2. À compter de 2027, le diplôme sera également accessible en post-bac via Parcoursup.

### Six mentions de diplôme ouvertes dès la rentrée 2026 pensées avec les professionnels du secteur

Les 6 premières mentions qui ouvriront à la rentrée 2026 (sur les dix prévues à terme) :

- Alimentation et agroalimentaire durables
- Élevage et transitions
- Entreprendre, accompagner et manager en agriculture
- Génie agronomique et transitions
- Sciences et techniques de l'agronomie pour la formation
- Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture

Trois nouvelles mentions ouvriront à la rentrée 2027, puis une dernière à la rentrée 2028.

### 44 établissements d'enseignement technique et 10 établissements de l'enseignement supérieur accrédités sur l'ensemble du territoire pour la rentrée 2026

La campagne d'accréditation menée à la fin de l'année 2025 a suscité une forte mobilisation de la part des établissements de l'enseignement agricole. Les établissements candidats ont constitué des consortiums associant obligatoirement un établissement d'enseignement technique agricole délivrant un BTS agricole et un établissement d'enseignement supérieur (public, privé-associatif sous contrat avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE)).

Sur l'ensemble les **32 dossiers déposés, 25 ont été retenus** permettant l'accréditation de **44 établissements d'enseignement technique et 10 établissements supérieurs**, répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain ainsi qu'en Martinique. Les établissements non retenus lors de cette première campagne pourront déposer un nouveau dossier lors de la prochaine session d'accréditation.

*« Je me félicite de l'opportunité offerte à tous les jeunes qui suivront cette nouvelle formation professionnalisante appelée à devenir une référence en matière d'installation et de conseil agricoles. Nous serons fiers d'accueillir les premiers étudiants de ce nouveau diplôme dans les 25 classes du bachelor agro qui ouvriront à la rentrée 2026 et leur assureront une formation à la hauteur des défis que doit relever l'agriculture. »* - **Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire**

## Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard  
Tél : 01 49 55 59 74  
[cab-presse.agriculture@gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@gouv.fr)

Service de presse du ministère  
Tél : 01 49 55 60 11  
[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture,  
de l'Agro-alimentaire  
et de la Souveraineté alimentaire  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
@Agri\_Gouv